rit aux heures rait une affecille, le gouvera d'elle comme

odeste maison latre de large. er le 8 octobre lère, en y rece- à son comble, ut y introduire aversière avait dation évidem-

re se trouvait
ges dont nous
ont transmis à
it chargés pour
iséricorde remhevée, elle alla
l'oratoire de son
uel les pieuses
nais hélas tout
vait été Jeanne

es restes vénérés actuaire, comme Christ et pour sa ressemblance son corps notre possède aucune

âme canadienne

et plus que partout ailleurs dans ce cloître où se perpétuent a sa tendre charité et son inlassable dévouement ».

Au nom de Jeanne Mance nous avons, Messieurs, associé un autre nom qui en est à jamais inséparable dans l'œuvre bienfaisante commémorée par ce monument : celui de Mme de Bullion.

Ces deux femmes, en effet, furent, on peut le dire, chacune à sa manière, les fondatrices de l'Hôtel-Dieu. L'une y consacra sa fortune, l'autre y dépensa sa vie. Mme de Bullion, c'est la générosité vraiment royale jointe à l'humilité dans ce qu'elle a de plus sincère et de plus parfait. Elle donna son or sans compter, plus soigneuse de cacher ses largesses que l'ambitieux de publier ses exploits. « J'ai plus d'envie, écrivait-elle à sa fidèle mandataire, de vous donner les choses nécessaires que vous en avez de me les demander ». Pendant bien longtemps elle ne fut désignée dans cette colonie dont elle était la Providence que sous le nom de bienfaitrice inconnue. Dieu ne permit pas toutefois qu'un tel désintéressement restât ignoré à travers les siècles et lui-même ménagea les événements qui le révélèrent. Il est consigné dans l'histoire, et l'on pourra désormais le lire ici gravé sur la pierre en lettres d'or.

Nous savons la promesse faite par le Seigneur lni-même à la vertu qui se cache, et nous nous réjouissons d'avoir exalté les humbles.

O grandes et nobles âmes, de Bullion et Jeanne Mance, Olier, de la Dauversière et Maisonneuve, déjà, je n'en doute pas, vous avez reçu du juste juge, au regard duquel rien n'échappe, la récompense de vos sacrifices et de vos apostoliques travaux. Dans l'éternelle gloire où vous êtes entrés, que vous importent les ovations de la terre et les pauvres louanges que nos lèvres vous balbutient? Mais qu'il nous soit permis de vous chanter, pour l'acquit de nos consciences de patriotes et de chrétiens, et pour l'édification du peuple dont vous restez l'impérissable honneur.